

# **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					1 487	0,01
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	1 563	469	1 094	0,01		
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	6 809 248	431 327	6 377 920	55,06	6 563 732	58,97
. Autres	400		400	0,00		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 811 211</b>	<b>431 796</b>	<b>6 379 415</b>	<b>55,08</b>	<b>6 565 219</b>	<b>58,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	7 384		7 384	0,06		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 768		8 768	0,08	4 823	0,04
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	448 514		448 514	3,87	90 850	0,82
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 716 184		4 716 184	40,72	4 469 506	40,16
Charges constatées d'avance	22 694		22 694	0,20		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 203 544</b>		<b>5 203 544</b>	<b>44,92</b>	<b>4 565 179</b>	<b>41,02</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>12 014 754</b>	<b>431 796</b>	<b>11 582 958</b>	<b>100,00</b>	<b>11 130 398</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------	---	---

<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires	5 714 345	49,33	5 274 630	47,39
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires	-389 036	-3,35	-362 434	-3,25
. Fonds propres complémentaires	5 991 072	51,72	5 909 869	53,10
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	329 225	2,84	326 143	2,93
. Autres				
Report à nouveau	-55 973	-0,47	-55 973	-0,49
Excédent ou déficit de l'exercice	-114 940	-0,98	23 037	0,21
Situation nette (sous total)	11 474 693	99,07	11 115 273	99,86
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>11 474 693</b>	99,07	<b>11 115 273</b>	99,86
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			62	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 862	0,22	15 062	0,14
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	80 963	0,70		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 440	0,01		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>108 265</b>	0,93	<b>15 125</b>	0,14
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>11 582 958</b>	100,00	<b>11 130 398</b>	100,00

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations	19 900		2 900		17 000	586,21		
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services			60 000		-60 000	-100,00		
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	533 569		5 000		528 569	N/S		
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats	19 500				19 500	N/S		
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières	4 768		1 760		3 008	170,91		
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	1 738		1 249		489	39,15		
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	110 114		53 216		56 898	106,92		
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>689 589</b>		<b>124 125</b>		<b>565 464</b>	455,56		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	207 171		107 208		99 963	93,24		
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	8 794				8 794	N/S		
Salaires et traitements	253 434				253 434	N/S		
Charges sociales	103 374				103 374	N/S		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 956		3 835		-1 879	-48,99		
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	4 752		0		4 752	N/S		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>579 479</b>		<b>111 043</b>		<b>468 436</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>110 110</b>		<b>13 082</b>		<b>97 028</b>	741,69		
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	36 167		415 036		-378 869	-91,28		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	122 090		243 782		-121 692	-49,91		
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>158 257</b>		<b>658 818</b>		<b>-500 561</b>	-75,97		
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	238 148		89 737		148 411	165,38		
Intérêts et charges assimilées	137 349		700 697		-563 348	-80,39		
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>375 497</b>		<b>790 434</b>		<b>-414 937</b>	-52,48		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-217 240</b>		<b>-131 616</b>		<b>-85 624</b>	-65,05		

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-107 131</b>	<b>-118 534</b>	<b>11 403</b>	9,62
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		141 571	-141 571	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>		<b>141 571</b>	<b>-141 571</b>	-100,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>141 571</b>	<b>-141 571</b>	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7 809		7 809	N/S
Total des produits (I + III + V)	847 846	924 514	-76 668	-8,28
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	962 786	901 477	61 309	6,80
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-114 940</b>	<b>23 037</b>	<b>-137 977</b>	-598,93
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature		692 253		
Prestations en nature				
Bénévolat	42 200			
<b>TOTAL</b>	<b>42 200</b>	<b>692 253</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	42 200	692 253		
<b>TOTAL</b>	<b>42 200</b>	<b>692 253</b>		

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

### Annexe simplifiée

(Base Règlement ANC n° 2018-06)

#### Présentation de l'association

CREALIA Occitanie, Plateforme Initiative France, est une association loi 1901 créée en 2003 ayant pour vocation exclusive de contribuer au financement d'entreprises innovantes, implantées sur le territoire de la région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée. Elle est présidée par un chef d'entreprise, Stéphane MARCEL, CDO Invivo, CEO Digital Factory.

CREALIA Occitanie accorde des prêts d'honneur à taux zéro, sans garantie personnelle, à des chefs d'entreprises innovantes à potentiel de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Ce prêt est d'un maximum de 100 000 euros par projet / 50 000 euros par porteur. Remboursable sur 5 ans, avec un différé de remboursement d'un an maximum inclus.

La particularité de CREALIA est d'accorder des prêts personnels à des porteurs de projets innovants, dans la phase où le risque est le plus élevé, et où les ressources pour financer les fonds propres et investissements immatériels sont difficiles à trouver. L'objectif est de renforcer les fonds propres, pour réaliser un effet de levier auprès des organismes tels que : BPI FRANCE, la Région Occitanie, les banques et les investisseurs.

Depuis 2005, CREALIA finance tous types d'innovations Technologique, d'Usage ou Sociale. L'objet d'innovation concerne un nouveau produit ou prestation de service, un nouveau procédé, une nouvelle organisation ou une nouveauté marketing significative. L'intensité de l'innovation doit être identifiée (rupture, incrémentale, assemblage, adaptation). L'innovation doit permettre au bénéficiaire final de disposer d'un avantage concurrentiel durable sur son marché. En complément du degré d'innovation, le potentiel de création de richesses et d'emploi sur le territoire régional sera apprécié.

Son fonds d'amorçage, 1er maillon régional du financement de l'innovation est garanti par la BPI, abondé par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'Europe, et des soutiens privés désignés comme « Partenaires de l'Innovation ».

CREALIA est l'outil d'amorçage des fonds FOSTER TPE : à 3 reprises, CREALIA est retenue par le Fonds Européen d'Investissement avec une dotation de 3 M€ pour chaque fonds. Ces enveloppes nous ont permis d'octroyer plus de 25 M€ de « Prêt innovation », un

effet levier considérable pour les entreprises innovantes. En 2023, CREALIA a remporté le nouvel AMI du FEI : FOSTER II. Avec une enveloppe de 5 millions, c'est 10 millions d'euros de prêts supplémentaires qui vont pouvoir être octroyés à partir de 2024.

Le couplage « Accompagnement / financement » est indispensable notamment pour le type de projets à qui s'adresse CREALIA : c'est un des facteurs clés de réussite du fonds et de pérennité des projets.

Pour répondre à cette priorité, sur l'ensemble du territoire régional, CREALIA s'appuie sur : le Réso IP+ by AD'OCC, le Réseau Entreprendre Occitanie, les plateformes Initiative Occitanie.

Chaque membre du réseau d'accompagnement assure la sélection des projets qu'il accompagne, constituant un premier filtre. Ils font remonter des demandes qualifiées de financement à CREALIA et pour finir, ils sont en charge du suivi quotidien et personnalisé des projets financés, gage de réussite.

L'équipe opérationnelle est composée de 6 personnes : La Directrice Déléguée, 2 chargés d'affaires, 2 chargées de gestion administrative et financière, 1 chargée de gestion marketing et communication.

Les prêts sont accordés ou non, après passage devant le Comité d'Engagement. Ce comité composé d'experts des différents collèges, partenaires de l'innovation (entreprises, grands groupes, banques, experts comptables, avocats, Business Angels, Fonds d'investissement,) et partenaires (Initiative Occitanie, AD'OCC innovation, Réseau Entreprendre). Il est souverain et indépendant dans sa décision.

### **Faits caractéristiques / Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture**

Depuis le 1er janvier 2023, CREALIA Occitanie est devenue association à mission, avec pour volonté d'engager plus durablement l'association, l'équipe, les bénéficiaires et ses Partenaires de l'Innovation. L'objectif étant de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général.

A compter du 1er janvier 2023, le personnel précédemment salarié au sein d'ADD'OC a été transféré directement dans CREALIA. En complément CREALIA a adhéré au GIE l'Agence Régionale qui supporte une partie des frais de fonctionnement des locaux situés au sein de la cité de l'économie et des métiers de demain.

## Informations sur les règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'exercice de référence et non sur la base des encaissements
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

## Impact sur les comptes liés à l'application du Règlement ANC 2018-06

Notre association a appliqué pour la première fois aux comptes annuels au 31/12/2020, le Règlement ANC 2018-06. Ce règlement n'avait aucun impact sur la présentation des comptes.

### Informations relatives au bilan

- Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC 2018-06)

#### **Immobilisations corporelles**

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions par cession ou par mise hors service	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 161		85 161	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 563	-	<b>1 563</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 161</b>	<b>1 563</b>	<b>85 161</b>	<b>1 563</b>

#### **Amortissements**

	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions par cession ou par mise hors service	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	83 674	1 487	85 161	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	469	-	<b>469</b>
<b>TOTAL</b>	<b>83 674</b>	<b>1 956</b>	<b>85 161</b>	<b>469</b>

#### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association aux tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie.

La méthode de calcul de la dépréciation appliquée lors de la clôture des comptes 2023, conformément aux préconisations Initiative France est la suivante :

**REGLE DE PROVISIONNEMENT DES RISQUES 2023**

Norme comptable 2011 France Initiative (et *calcul de la provision NET de garantie)			Cas particuliers propres à CREALIA (et *calcul de la provision NET de garantie)				Cas particuliers **SANS prise en compte de la Garantie	
cas n°1	cas n°2	cas n°3	cas n°4	cas n°5	cas n°6	cas n°7	cas n°8	cas n°9
Au-delà de <b>3 impayés</b>	Au-delà de <b>6 impayés</b>	Redressement Liquidation et Cessation d'activité	Nouvel échancier / report de 6 mois <b>sans impayé</b>	Nouvel échancier suivi d' <b>1 impayé</b>	Nouvel échancier suivi de <b>3 impayés</b>	Nouvel échancier suivi de <b>6 impayés</b>	Mauvaise foi ou contentie ux	Allongement de la durée du prêt non déclaré à OSEO ou hors délai dans le passé
<b>50 %</b> du solde	<b>75 %</b> du solde	<b>100 %</b> du solde	<b>0%</b>	<b>50 %</b> du solde	<b>75 %</b> du solde	<b>100 %</b> du solde	<b>100 %</b> du solde	<b>100 %</b> du solde

**Situation des prêts**

Type de fond		Solde au 31 décembre 2022	Nouveaux Prêts 2023	Pertes 2023	Remboursements 2023	Solde au 31 décembre 2023
CREALIA 1	Nombre de prêts	3				3
	Montant :	28 369	-	-	-	28 369
FEI 2	Nombre de prêts	7				5
	Montant :	121 349		41 807	6 830	72 712
CROISSANCE	Nombre de prêts	6				4
	Montant :	133 248		9 920	38 378	84 950
CREALIA OUEST	Nombre de prêts	25				4
	Montant :	169 635			96 735	72 900
FRPI	Nombre de prêts	6				6
	Montant :	15 484	-	-	-	15 484
FOSTER LR	Nombre de prêts	205				203
	Montant :	3 451 191	997 500	66 999	1 077 824	3 303 868
FOSTER MP	Nombre de prêts	159				185
	Montant :	2 959 725	1 120 000	18 624	830 138	3 230 964
TOTAL ASSOCIATION	Nombre de prêts	411				410
	Montant :	6 879 001	2 117 500	137 349	2 049 904	6 809 248

Sur l'exercice 2023, 76 prêts ont été décaissés pour un montant total de 2 117 500€ dont :

- 60 prêts pour 1 652 500€ accordés en 2023
- 16 prêts pour 465 000€ accordés en 2022

### Etat des provisions sur prêts

Type de fond		Provision au 31 décembre 2022	Dotations 2023	Reprise 2023	Provision au 31 décembre 2023
CREALIA 1	Nombre de prêts	3			3
	Montant :	28 369	-	-	28 369
FEI 2	Nombre de prêts	7			4
	Montant :	121 349	-	48 637	72 712
CROISSANCE	Nombre de prêts	-			-
	Montant :	-	-	-	-
CREALIA OUEST	Nombre de prêts	1			1
	Montant :	43 600	-	1 900	41 700
FRPI	Nombre de prêts	2			2
	Montant :	14 833	-	-	14 833
FOSTER LR	Nombre de prêts	5			26
	Montant :	71 553	123 400	71 553	123 400
FOSTER MP	Nombre de prêts	4			20
	Montant :	35 564	114 748	-	150 312
<b>TOTAL ASSOCIATION</b>	<b>Nombre de prêts</b>	<b>22</b>			<b>56</b>
	<b>Montant :</b>	<b>315 269</b>	<b>238 148</b>	<b>122 090</b>	<b>431 327</b>
Nbre prêts dépréciés / Nbre total prêts en cours		5,35%			13,93%
Montant de la prov. / Encours de prêts		4,58%			6,40%

### Etat des créances

ÉTAT DES CRÉANCES	31/12/2023	Échéances 2024	A plus d' 1 an
Fourisseurs avances et acomptes	11 669 €	11 669 €	- €
Créances clients et comptes rattachés	8 768 €	8 768 €	- €
Total des produits à recevoir	444 228 €	444 228 €	- €
<i>Dont : Frais de Gestion FEI</i>	109 379 €	109 379 €	
<i>Apport FEI Foster LR</i>	42 500 €	42 500 €	
<i>Apport FEI Foster MP</i>	50 000 €	50 000 €	
<i>Subvention fonctionnement Région</i>	199 349 €	199 349 €	
<i>Dons fonds de prêts</i>	39 000 €	39 000 €	
<i>Cotisations adhérents</i>	4 000 €	4 000 €	
Charges constatées d'avance	22 694 €	22 694 €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>487 360 €</b>	<b>487 360 €</b>	<b>- €</b>

- **Répartition de la trésorerie (NIF)**

Au 31/12/2023, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

<b>Trésorerie Association</b>			
	01/01/2023	Mouvements de l'exercice	31/12/2023
Trésorerie liée au fonctionnement	185 147 €	- 90 886	94 261 €
Trésorerie liée aux fonds	4 284 296 €	337 626	4 621 923 €
<b>Trésorerie Association</b>	<b>4 469 444 €</b>	<b>246 740</b>	<b>4 716 184 €</b>

<b>Trésorerie liée au Fonctionnement</b>			
	01/01/2023	Mouvements de l'exercice	31/12/2023
Compte de fonctionnement	185 209 €	- 90 948	94 261 €
Compte CUP	- 62 €	62	- €
<b>Trésorerie liée au Fonctionnement</b>	<b>185 147 €</b>	<b>- 90 886 €</b>	<b>94 261 €</b>

<b>Trésorerie liée aux Fonds</b>			
	01/01/2023	Mouvements de l'exercice	31/12/2023
Compte de fonds	2 520 503 €	167 661	2 688 164 €
Compte collecte	12 922 €	3 453	16 375 €
Compte Foster LR	173 880 €	161 610	335 490 €
Compte Foster MP BPPO	96 462 €	-	96 462 €
Compte Foster MP CE	250 455 €	- 31 264	219 190 €
Compte Livret A	78 884 €	2 301	81 185 €
Compte Livret Association	1 151 191 €	33 866	1 185 057 €
<b>Trésorerie liée aux Fonds</b>	<b>4 284 296 €</b>	<b>337 626 €</b>	<b>4 621 923 €</b>

- **Montant des engagements financiers (NIF)**

Au 31/12/2023, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. L'engagement s'élève à 253 950€ pour 10 porteurs.

- **Variation des fonds propres (ANC 2018-06 et NIF)**

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles.

Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fait l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif dans le bilan passif.

Les pertes et provisions sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles.

**Tableau de variation des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	5 274 630	46 557	397 925	4 768	5 714 345
Fonds associatifs avec droit de reprise	5 547 435	- 26 602	1 065 642	984 440	5 602 036
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	326 143	3 082			329 225
Report à nouveau	- 55 973	-	-	-	55 973
Excédent ou Déficit de l'exercice	23 037	- 23 037		114 940	- 114 940
<b>Situation Nette</b>	<b>11 115 273</b>	<b>-</b>	<b>1 463 568</b>	<b>1 104 147</b>	<b>11 474 693</b>
Fonds propres consommables					-
Subvention d'investissement					-
Provisions réglementées					-
<b>TOTAL</b>	<b>11 115 273</b>	<b>-</b>	<b>1 463 568</b>	<b>1 104 147</b>	<b>11 474 693</b>

### Tableau de suivi des fonds associatifs

Tableau de suivi des fonds associatifs	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
- Apports sans droit de reprise	6 129 442	403 157	-	6 532 599
- Provisions sur apports sans droit de reprise	- 351 870	217 179	-	- 134 691
- Pertes sur apports sans droit de reprise	- 502 941		180 622	- 683 563
- Intérêts sur fonds de prêts				-
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports avec droit de reprise	5 909 869	1 065 642	984 440	5 991 072
- Provisions sur apports avec droit de reprise	- 140 455	78 437	-	- 62 018
- Pertes sur apports avec droit de reprise	- 221 978	-	105 039	- 327 017
Réserves statutaires ou contractuelles				
Autres réserves	326 143	3 082		329 225
Report à nouveau	- 55 973		-	- 55 973
Résultat de l'exercice	23 037	-	137 976	- 114 940
<b>TOTAL</b>	<b>11 115 273</b>	<b>1 767 498</b>	<b>1 408 077</b>	<b>11 474 694</b>

### Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	31/12/2023	Échéances 2024	A plus d' 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	25 862 €	25 862 €	- €
Dettes fiscales et sociales	80 963 €	80 963 €	- €
Autres dettes	1 440 €	1 440 €	
Produits constatés d'avance	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>108 265 €</b>	<b>108 265 €</b>	<b>- €</b>

L'état des dettes financières ne comprend pas de dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés.

## Informations relatives aux comptes de résultat

### - Recettes de fonctionnement (ANC 2018-06)

	2023	2022	Variation
Créalia's Cup	- €	60 000 €	- 60 000 €
Subvention fonctionnement Région	533 569 €	5 000 €	528 569 €
Mécénat	19 500 €	3 000 €	16 500 €
QP revenant au fonctionnement - convention soutien	4 768 €	1 760 €	3 008 €
Cotisations	19 900 €	2 900 €	17 000 €
Frais de gestion FEI - Refacturation	110 114 €	50 216 €	59 898 €
Autres subventions	- €	- €	- €
Transfert de charges de personnel	1 738 €	- €	1 738 €
Produits exceptionnels	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>689 589 €</b>	<b>122 876 €</b>	<b>566 713 €</b>

- **Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)**

	2023			
	total	fonctionnement	prêts	autres activités
produits exploitation	689 589 €	689 589 €	- €	
charges exploitation	579 479 €	567 572 €	11 907 €	
<i>résultat exploitation</i>	110 110 €	122 017 €	- 11 907 €	- €
produits financiers	158 256 €	- €	158 256 €	
charges financières	375 497 €		375 497 €	
<i>résultat financier</i>	- 217 241 €	- €	- 217 241 €	- €
<i>résultat courant</i>	- 107 131 €	122 017 €	- 229 148 €	- €
produits except.	- €	- €	- €	
charges except.	- €	- €		
<i>résultat exceptionnel</i>	- €	- €	- €	- €
Impôts	7 809 €	- €	7 809 €	
<i>résultat net</i>	- 114 940 €	122 017 €	- 236 957 €	- €

- **Décomposition du résultat lie à l'activité prêts**

	Charges	Produits
Frais actes et contentieux	9 673 €	
Frais bancaires	2 234 €	
Pertes sur prêts Irrécouvrables	137 349 €	
IS sur revenus de capitaux	7 809 €	
Intérêts de retard et remboursements sur prêts passés en perte		- €
Intérêts sur placements		36 167 €
Dotation provision sur prêts	238 148 €	
Reprise provision sur prêts		122 090 €
<b>Total</b>	<b>395 214 €</b>	<b>158 257 €</b>

<b>Résultat sur l'activité prêts</b>	<b>Déficit</b>	<b>- 236 957 €</b>
--------------------------------------	----------------	--------------------

## Contributions en nature (ANC 2018-06)

### *Détail des contributions volontaires en nature*

Répartition par nature de charges	31/12/2023 Débit	31/12/2022 Débit
861 - Contribution région Occitanie		644 541
864 - Valorisation du bénévolat	42 200	47 712

Répartition par nature de ressources	31/12/2023 Débit	31/12/2022 Débit
870 - Bénévolat	42 200	47 712
871 - Prestations en nature		644 541

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait apparaître 844 heures consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément et de suivi. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 50 €/heure (valorisation Initiative France) donne un montant de 42200 €. Le bénévolat est quantifié grâce aux feuilles de présence remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément ou des diverses commissions techniques.

### Autres informations

- **Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)**

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

effectif	2023
cadres	6
non cadres	
<b>total général</b>	<b>6</b>

- **Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)**

L'indication des rémunérations et avantages en nature des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés, pour l'année 2023, n'est pas fournie car elle conduirait à communiquer une information nominative.

Aucun administrateur n'a perçu de rémunérations.

- **Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)**

honoraires CAC	31/12/2023
certification des comptes	5 760 €
autres missions	
<b>total</b>	<b>5 760 €</b>